

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai donné la parole au député de Vancouver-Kingsway. Je la donnerai de nouveau dans un moment à celui de Saint-Jean-Est.

[Plus tard]

Je crois que le député de Saint-Jean-Est a une question supplémentaire.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Oui, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, car je ne crois pas que le ministre ait compris ma question. Étant donné qu'on prévoit une forte aggravation du chômage, le gouvernement a-t-il décidé d'étendre sensiblement son programme de perfectionnement de la main-d'œuvre? Si oui, a-t-il établi un plan de répartition de fonds aux provinces pour sa mise en application?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je répéterai volontiers ma réponse pour que le député la saisisse bien. J'ai dit que nous avions déjà annoncé à la Chambre des additions à notre programme dans ce secteur. En réponse à sa question, nous n'avons pas pris d'autres décisions que celles qui ont été annoncées.

* * *

LE STATUT DE LA FEMME

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION—L'ADOPTION D'UNE LOI NATIONALE SUR LES GARDERIES DE JOUR—L'AVORTEMENT

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que la Commission royale sur le statut de la femme se prononce carrément en faveur de l'adoption d'une loi nationale sur les garderies de jour, le gouvernement est-il prêt à prendre des mesures immédiates pour que les provinces consentent à l'établissement d'une telle mesure législative?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le rapport n'a été déposé que ce matin. Le cabinet en a pris connaissance jeudi seulement. Comme toujours, nous voulons en faire une étude, avant toute déclaration à ce sujet. Quant aux mesures que prend le gouvernement, nous participons déjà, aux termes du régime d'assistance publique, au financement des centres de garderie que les provinces ont établis.

Mme MacInnis: Le gouvernement est-il disposé à présenter un projet de loi au cours de la session pour modifier les dispositions du Code criminel relatives à l'avortement, dans le sens de la recommandation de la Commission?

Le très hon. M. Trudeau: Même réponse, monsieur l'Orateur.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'espère que vous ne ferez pas avorter ma prochaine question. Comme il a fallu trois ans pour préparer le rapport et que la recommandation à ce sujet est très précise, le premier ministre peut-il dire quand nous serons saisis d'un projet de loi?

M. l'Orateur: Il me semble qu'en substance, le député reprend la question déjà posée.

DEMANDE DE DÉCLARATION CONCERNANT LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Puis-je demander au premier ministre quand nous pouvons espérer savoir du gouvernement ce qu'il entend faire de ce rapport, s'il compte le renvoyer à un comité permanent de la Chambre ou présenter directement une mesure législative en vue de donner suite à quelques-unes de ses recommandations? Le gouvernement fera-t-il sous peu une déclaration concernant le rapport?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous étudierons d'abord le rapport; ensuite nous annoncerons à la Chambre ce que nous comptons faire.

RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION—L'EMPLOI DES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement examinera particulièrement sous peu les recommandations concernant l'emploi des femmes dans la Fonction publique, question qui, somme toute, est entièrement du ressort fédéral.

Le très hon. P. E. Trudeau: J'ignore depuis combien de temps les députés de l'opposition ont ce rapport, mais nous venons simplement de le recevoir et je ne peux donc répondre à toutes ces questions.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a déclaré que les députés ministériels ont ce rapport depuis jeudi dernier—nous l'avons seulement depuis une demi-heure.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

PRÉSUMÉE INFILTRATION DES CELLULES DU FLQ

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre si des agents de la Gendarmerie royale étaient, ou sont encore, «infiltrés» au sein des cellules du FLQ?

* * *

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

RÉUNION AVEC LES PROVINCES POUR DISCUTER DU SALAIRE MINIMUM

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Je voudrais poser une question au premier ministre. Comme il ressort clairement des données obtenues lors des auditions du comité du Sénat sur la pauvreté que plus de la moitié des près de cinq millions de personnes qui vivent dans la pauvreté au Canada travaillent, la plupart, pour des salaires minimums, le gouvernement a-t-il l'intention de convoquer sous peu une réunion de représentants des